

## Le Ceser Hauts-de-France plaide pour un développement de la recherche régionale en santé mentale

**Mots-clés :** #psychiatrie #établissements de santé #soins de ville #prévisions-stratégie #recherche #hôpital #CHU-CHR #gouvernance #rémunération #ressources humaines #formation #paramédicaux #médecins #libéraux #université #imagerie #finances #collectivités territoriales #Hauts-de-France

LILLE, 7 février 2022 (APMnews) - Le conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) Hauts-de-France recommande plusieurs axes de développement de la recherche en santé mentale à l'échelle régionale afin d'améliorer les prises en charge, dans un rapport intitulé "Santé mentale, un enjeu de société, un engagement pour notre région" publié le 18 janvier.

Le rapport est signé par Rémi Pavvros, président de la Fédération hospitalière de France (FHF) Hauts-de-France. Il traite tant des besoins régionaux en santé mentale que de l'offre de soins et propose toute une série de mesures pour améliorer la prise en charge de la santé mentale dans les Hauts-de-France.

Il rappelle notamment la structuration de la recherche régionale en santé mentale autour de la Fédération régionale de recherche en psychiatrie et santé mentale (F2RSM-Psy) ou encore la présence de 2 unités mixtes de recherche de l'Inserm au sein du CHU de Lille et de l'université de Lille d'une part ("Lilincog", sur les expériences hallucinatoires) et de l'université de Picardie Jules Verne d'autre part ("Grap", autour des effets de l'addiction à l'alcool).

"Si ces deux mondes communiquent encore insuffisamment, le projet CPER (contrat de projet Etat-Région) Arianes, qui prévoit l'acquisition d'une IRM 7T [7 Tesla], devrait pouvoir offrir de nouvelles opportunités de collaborations scientifiques sur le territoire au service de la santé avec un outil performant, tourné vers l'innovation et le développement technologique de la recherche en imagerie", estime le Ceser.

Il explique que le projet Arianes porté par le Pr Jean-Pierre Pruvo (CHU de Lille) "vise à acquérir en région Hauts-de-France une IRM 7 Tesla pour le développement technologique et l'imagerie des neurosciences" et "à mettre en réseau et rendre interopérables les 22 IRM 3T de la région".

Il s'agit de faire de celle-ci "un pôle de référence" en imagerie des neurosciences, de maintenir une offre de soins de qualité (attractivité de la région auprès des professionnels) et d'"élaborer un nouveau modèle économique" intégrant recherche, formation et soins de qualité.

"L'IRM 7T permet de diagnostiquer et d'opérer les problèmes d'épilepsie, permettant ainsi de traiter les enfants au plus vite en évitant les aggravations [...]. En 7T, on voit la sclérose en plaques à l'origine des symptômes pourtant évocateurs d'une maladie psy. Une imagerie IRM 7T dès la première crise permet ainsi d'éviter de graves erreurs de diagnostic. L'objectif est de ne plus jamais parler d'autisme, de profil maniaco-dépressif, de schizophrénie ou autre sans avoir réalisé de diagnostic fonctionnel", argue le Césér.

Il préconise donc d'"investir dans un matériel IRM 7 Tesla en région" avec le soutien de l'Inserm, afin de "faciliter l'accès à l'IRM des patients souffrant de troubles psy", "standardiser les demandes d'imagerie psy", "homogénéiser les protocoles d'IRM" et "mettre en place une télé-expertise et des réseaux d'experts pour les

situations complexes".

Le projet Arianes doit devenir un "catalyseur de la recherche régionale en psy régionale" et un "diffuseur de la recherche en neurosciences vers les secteurs du soin et de la prise en charge" (hospitalière, en ville ou médico-sociale).

Le Ceser préconise aussi d'"inclure dans les recrutements des professionnels médicaux et paramédicaux un profil recherche" afin de rendre les postes plus attractifs et de valoriser la recherche, et suggère de "repenser le positionnement du service universitaire dans les EPSM [établissements publics de santé mentale]".

Il recommande par ailleurs au conseil régional de créer un budget recherche en santé mentale via appel à projets et invite à investir davantage dans la recherche psychosociale.

## Autres recommandations

Au-delà de la recherche, il émet de nombreuses recommandations relatives aux politiques culturelles et sportives, à l'environnement et au cadre de vie, au logement, au rapport entre santé mentale et travail et école, ou encore aux soins et la formation des professionnels. Certaines revêtent une dimension nationale alors que d'autres sont plus spécifiques à la région.

Il appelle ainsi à un "plan massif de formation" aux objectifs régionaux et départementaux, visant notamment à "décentraliser et rendre plus attractive la filière psy médicale, paramédicale et médico-sociale" et à "intégrer des internes de psychiatrie des universités européennes" en formation spécialisée transversale (FST) pour "attirer de nouveaux internes dans les structures de la région".

Il propose de lister en ligne les "pratiques innovantes" régionales afin d'en "faciliter la généralisation". Cette tâche pourrait revenir au centre de ressources sur le handicap psychique (Crehpsy) Hauts-de-France.

Le Ceser liste huit de ces expérimentations dans son rapport, allant de la prévention des deuils traumatiques auprès des proches de défunts (CHU de Lille) à la mise en place d'une cellule de gestion des parcours complexes (EPSM de l'Aisne) en passant par la prise en charge ambulatoire post-urgences d'adolescents "en situation de crise suicidaire ou psychique".

Il prône par ailleurs une "répartition des crédits de l'Etat" basée sur une "péréquation régionale plus juste au regard des indicateurs sanitaires régionaux".

Cette revendication régulière chez les acteurs sanitaires de la région dépasse généralement le cadre des moyens alloués à la psychiatrie pour épouser l'ensemble de l'offre de soins des Hauts-de-France, dont les déterminants socio-économiques et médicaux sont particulièrement défavorables, rappelle-t-on.

Le Ceser milite pour une redéfinition de la taille et du périmètre des secteurs psychiatriques "afin de prendre en compte les évolutions géo-populationnelles et obtenir des effets de seuils de nature à permettre les innovations organisationnelles". La région pourrait faire l'objet d'une expérimentation avant d'étendre cette redéfinition dans toute la France.

Il appelle de ses vœux la création "d'urgence" d'une unité pour malades difficiles (UMD) dans la région, ainsi que d'unités pour patients de 16 à 25 ans et la mise en place d'une "réelle continuité des soins des jeunes majeurs initialement suivis en Belgique".

"Le conseil régional, en affirmant la santé mentale de la population comme un enjeu majeur pour notre région, et en affichant ainsi sa volonté de devenir un territoire d'expérimentation, pourrait définir une politique pérenne avec l'ensemble des partenaires concernés. Notre rapport et nos préconisations pourront être considérés comme élément constitutif à la définition de cette politique. L'organisation des états généraux de la santé mentale en Hauts-de-France en serait le temps fort", conclut le Ceser.

[Santé mentale, un enjeu de société, un engagement pour notre région, Ceser Hauts-de-France](#)

[BRD5R6XG9C]

POLSAN - ETABLISSEMENTS

*Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.*

©1989-2022 APM International -

[https://www.apmnews.com/story.php?objet=378658&idmail=.O.oQ4xQ03Sib7LrDKvHBQowCFUSm3nesPq7iA92DftA9G4p1SMRWNf\\_ASqVG7vcM51wMVQnlioUbcrYPaPeQyefuSfluR\\_95bij1hprsbOmSDbzi7nyb\\_Zop7VhYsGgukbyvy78iNHtc8z6lmWg2jHhWgm2alFkQ-fuO10TYqt8XpdMvwegVFxdrFPj3D0Qd-uXeovSIU0k9qqCZvS\\_vqF1Tdi27uZXUNcvdA\\_2uFFJyl](https://www.apmnews.com/story.php?objet=378658&idmail=.O.oQ4xQ03Sib7LrDKvHBQowCFUSm3nesPq7iA92DftA9G4p1SMRWNf_ASqVG7vcM51wMVQnlioUbcrYPaPeQyefuSfluR_95bij1hprsbOmSDbzi7nyb_Zop7VhYsGgukbyvy78iNHtc8z6lmWg2jHhWgm2alFkQ-fuO10TYqt8XpdMvwegVFxdrFPj3D0Qd-uXeovSIU0k9qqCZvS_vqF1Tdi27uZXUNcvdA_2uFFJyl).

Copyright Apmnews.com